

Longueuil, le 1<sup>er</sup> novembre 2024

## TRANSMISSION PAR COURRIEL

Monsieur Peter Boehm, sénateur et président du comité  
Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international  
Le Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4  
Par courriel : [Peter.Boehm@sen.parl.gc.ca](mailto:Peter.Boehm@sen.parl.gc.ca)

**Objet : Projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre)**

---

Monsieur Boehm,

Au nom de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, nous sommes heureux de présenter ce mémoire au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international dans le cadre de son étude du projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement* (gestion de l'offre). Nous sommes reconnaissants au Comité de l'important travail d'étude du projet de loi effectué et de l'occasion d'offrir notre point de vue.

Les accords commerciaux contribuent de manière importante à aider le secteur agricole canadien à atteindre tout son potentiel. Cependant, la poursuite de ces objectifs ambitieux ne doit pas se faire au détriment de la stabilité de notre approvisionnement alimentaire et des collectivités rurales. Les concessions accordées en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG), de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et, plus récemment, de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) auront d'importantes répercussions sur des milliers de petites entreprises dans notre province ainsi que sur notre économie canadienne pour les générations à venir. Le projet de loi C-282 empêchera l'érosion de la production canadienne d'œufs, de volaille et de produits laitiers et nous permettra de continuer à produire des aliments de base à l'intérieur de nos frontières. Les parlementaires de tous les horizons politiques ont reconnu que le projet de loi C-282 est un outil important pour protéger le système canadien de gestion de l'offre.

Le Canada a cédé d'importantes parts de marché des productions sous gestion de l'offre lors des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM). En tout, le Canada a cédé 2,96% des accès aux marchés des œufs lors des négociations de l'OMC, 2,63% lors de celles du PTPGP et de 1,53% en 2018 pour l'ACÉUM, soit un total de 7% ou 51 millions de douzaines d'œufs par année. Quels secteurs de l'économie ont dû subir des pertes équivalentes ou supérieures lors des derniers accords commerciaux?

Estimation de l'incidence totale des accords commerciaux combinés sur l'industrie canadienne des oeufs



## Impacts des accords de libre-échange

*Estimation de l'incidence totale des accords commerciaux combinés sur l'industrie canadienne des oeufs :*

Accord commercial	Accès aux marchés	Pourcentage
OMC	21,37 millions de douzaines d'oeufs par année	2,96 %
PTPGP	19,00 millions de douzaines d'oeufs après une période de mise en oeuvre de 18 ans	2,63 %
ACEUM	11,05 millions de douzaines d'oeufs après une période de mise en oeuvre de 16 ans	1,53 %
<b>Total</b>	<b>51,4 millions de douzaines d'oeufs</b>	<b>7 %</b>

Estimation de l'incidence totale par année des accords commerciaux combinés sur l'industrie canadienne des oeufs



## Impacts des accords de libre-échange

Total TRQ	
	Quantité totale cumulée de douzaines
2018	24 153 333
2019	26 936 666
2020	31 386 666
2021	35 836 665
2022	40 286 665
<b>2023</b>	<b>44 736 665</b>
2024	46 570 331
2025	48 405 668
2026	48 676 025
2027	48 949 085
2028	49 224 876
2029	49 503 424
2030	49 784 759
2031	50 068 906
2032	50 355 895
2033	50 645 754
2034	50 938 512
2035	51 234 197
2036	<b>51 422 377</b>

Estimation de l'incidence totale de l'accord de l'OMC sur l'industrie canadienne des oeufs



### Impacts des accords de libre-échange

OMC TRQ		
		Quantité totale de douzaines
1	2018	21 370 000
2	2019	21 370 000
3	2020	21 370 000
4	2021	21 370 000
5	2022	21 370 000
6	2023	21 370 000
7	2024	21 370 000
8	2025	21 370 000
9	2026	21 370 000
10	2027	21 370 000
11	2028	21 370 000
12	2029	21 370 000
13	2030	21 370 000
14	2031	21 370 000
15	2032	21 370 000
16	2033	21 370 000
17	2034	21 370 000
18	2035	21 370 000
19	2036	21 370 000

Estimation de l'incidence totale des accords PTPGP de ACÉUM sur l'industrie canadienne des oeufs



### Impacts des accords de libre-échange

ACÉUM TRQ				PTPGP TRQ					
		Croissance annuelle %	Croissance annuelle en douzaines	Quantité totale cumulée de douzaines			Croissance annuelle %	Croissance annuelle en douzaines	Quantité totale cumulée de douzaines
					1	2018	fixe	2 783 333	2 783 333
					2	2019	fixe	2 783 333	5 566 666
1	2020	fixe	1 666 667	1 666 667	3	2020	fixe	2 783 333	8 349 999
2	2021	fixe	1 666 667	3 333 333	4	2021	fixe	2 783 333	11 133 332
3	2022	fixe	1 666 667	5 000 000	5	2022	fixe	2 783 333	13 916 665
4	2023	fixe	1 666 667	6 666 667	6	2023	fixe	2 783 333	16 699 998
5	2024	fixe	1 666 667	8 333 333	7	2024	1%	167 000	16 866 998
6	2025	fixe	1 666 667	10 000 000	8	2025	1%	168 670	17 035 668
7	2026	1%	100 000	10 100 000	9	2026	1%	170 357	17 206 025
8	2027	1%	101 000	10 201 000	10	2027	1%	172 060	17 378 085
9	2028	1%	102 010	10 303 010	11	2028	1%	173 781	17 551 866
10	2029	1%	103 030	10 406 040	12	2029	1%	175 519	17 727 384
11	2030	1%	104 060	10 510 101	13	2030	1%	177 274	17 904 658
12	2031	1%	105 101	10 615 202	14	2031	1%	179 047	18 083 705
13	2032	1%	106 152	10 721 354	15	2032	1%	180 837	18 264 542
14	2033	1%	107 214	10 828 567	16	2033	1%	182 645	18 447 187
15	2034	1%	108 286	10 936 853	17	2034	1%	184 472	18 631 659
16	2035	1%	109 369	11 046 221	18	2035	1%	186 317	18 817 976
				11 046 221	19	2036	1%	188 180	19 006 156

### ***Pourquoi ouvrir le marché des œufs canadiens?***

La libéralisation du commerce mondial des 40 dernières années a succédé à une ère de protectionnisme qui répondait elle aux premières années du capitalisme sans règles où certaines nations pratiquaient du « dumping » des surplus nationaux de leurs productions. L'ouverture des marchés apporte de nouvelles avenues pour les exportateurs d'une nation, mais ces opportunités se créent au détriment de producteurs nationaux qui fournissent des biens et des services à la population locale. Cependant, si les producteurs locaux n'assurent pas un approvisionnement en continu de haute qualité à un juste prix aux consommateurs d'un produit de nécessité comme les œufs, il se pourrait qu'il soit justifié pour les élus d'ouvrir les marchés à des producteurs étrangers. Est-ce le cas dans le secteur des œufs? Est-ce que le système de gestion de l'offre nuit ou bénéficie aux Canadiens? Avant de mettre une autre fois les productions sous gestion de l'offre sur la table des négociations des futurs accords, il faut prendre le temps de réfléchir à l'efficacité du système et à ce qu'il apporte concrètement à tous les Canadiens.

### ***Approvisionnement continu et varié d'œufs de haute qualité***

Parmi les raisons qui poussent un État à ouvrir ses marchés, il y a celle d'offrir aux citoyens et aux consommateurs un accès à un bien non produit sur le territoire ou à un produit de meilleure qualité. Dans le cas des œufs, les 50 dernières années sous la gestion de l'offre ont prouvé qu'il n'y a pas eu de pénurie d'œufs au Canada. Ces derniers sont d'une qualité supérieure puisque les divers programmes<sup>1</sup> que doivent respecter les producteurs assurent aux Canadiens un produit salubre qui est traçable de la ferme au détaillant, à haute teneur nutritive, qui respecte le bien-être animal et qui a une faible empreinte environnementale. Enfin, les consommateurs canadiens peuvent choisir chez les détaillants parmi une très grande variété d'œufs en fonction de leurs préférences et de leur budget<sup>2</sup>. L'ouverture aux producteurs étrangers du marché des œufs n'apportera pas de nouvelles options aux consommateurs et ne donnera aucun avantage supplémentaire aux Canadiens. Sans gains pour les consommateurs et citoyens canadiens, pourquoi les législateurs de chez nous ouvriraient-ils le marché des œufs?

### ***Le juste prix des œufs est fonction des intérêts et des préoccupations des Canadiens***

Les Canadiens sont à la fois des consommateurs et des payeurs de taxes et d'impôts. Partout dans le monde, les États protègent ou subventionnent des productions pour de multiples raisons qui peuvent être liées à l'approvisionnement, aux emplois, à la fiscalité, à la culture ou à l'occupation du territoire. Les États peuvent aussi imposer des contraintes aux producteurs en matière d'environnement, de santé et de sécurité des travailleurs ou de salaire minimum. Le support de l'État et les contraintes imposées aux producteurs influencent le coût de production et la compétitivité à l'échelle internationale.

Quand les Canadiens achètent leurs œufs, ils paient pour le coût de production des producteurs canadiens et pour le traitement et la mise en marché faite par les classificateurs et les détaillants. Comme les consommateurs du monde entier paient dans le prix d'achat pour la mise en marché des détaillants, il faut se tourner vers le coût de production pour analyser si le système de gestion de l'offre bénéficie aux Canadiens qui sont à la fois des consommateurs et des contribuables.

Si on compare l'industrie canadienne des œufs à d'autres productions au Canada ou dans le monde, il faut d'abord dire qu'elle ne reçoit pas de subvention gouvernementale. Ainsi, les deniers publics canadiens ne servent pas à diminuer artificiellement le coût de production qui se répercute directement sur le prix en magasin.

Le bien-être animal est régi par un code canadien des bonnes pratiques pour les animaux d'élevage et le coût associé au suivi des règles par les producteurs est assumé par ces derniers et influence le coût de production. Le *Code de pratique pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* remplace la version précédente, élaborée en 2003 et publiée par Conseil de recherches agroalimentaires du Canada (CRAC). C'est donc dire que depuis des décennies le bien-être animal est au cœur des préoccupations et des pratiques des producteurs d'œufs du Canada.

---

<sup>1</sup> PSA (Programme de Soins aux Animaux)  
PDPT (Propreté D'abord, Propreté Toujours) = salubrité  
Programme de suivi de la qualité des œufs au Québec

<sup>2</sup> Œufs réguliers, bios, de poules en liberté, bruns et différentes variétés d'œufs qui offrent une plus grande teneur de certains éléments nutritifs.



Au Canada, le nombre moyen de poules pondeuses par ferme se situe entre 36 388 (Nouvelle-Écosse) et 16 956 (Manitoba) à l'exception de Terre-Neuve où la moyenne est de 62 229. Le quota moyen canadien est de 22 491 poules par production. Ainsi, le système de gestion de l'offre permet d'occuper le territoire canadien et développe les économies régionales sans aucune injection de fonds publics. Ce sont les équipementiers, les fournisseurs d'alimentation animale, les quincailleries, les institutions bancaires, les entrepreneurs et les professionnels (avocats, notaires, comptables et ingénieurs) établis en régions qui bénéficient de la présence de producteurs ovocoles. Chaque fois que le Canada cède dans un accord international une part de marché aux producteurs étrangers, il affecte directement les résidents et les commerçants d'une région ainsi que les municipalités qui ont besoin de la vitalité économique pour maintenir ou augmenter leurs revenus fiscaux.

L'occupation du territoire, le développement économique régional, l'économie circulaire ainsi que l'atteinte des cibles de réduction de l'empreinte environnementale, le bien-être animal, la protection de la santé publique par des normes strictes de salubrité, la traçabilité des aliments et une industrie non subventionnée sont autant d'éléments qui répondent aux intérêts et aux préoccupations des Canadiens.

**Les producteurs québécois ont été en mesure de fournir des œufs sans interruption aux consommateurs tout en maintenant les coûts de production à la hauteur de l'inflation et même sous cette dernière. Il importe de rappeler que ce coût de production inclut tous les coûts associés à l'occupation du territoire, au développement économique régional, à l'économie circulaire, au bien-être animal, à la protection de la santé publique, à la traçabilité des aliments, et ce, sans fonds publics.**

#### *La grippe aviaire et le degré de concentration des fermes*

Le secteur avicole mondial fait face à la pire crise de grippe aviaire de l'histoire moderne. Certaines productions nationales s'en sortent mieux que d'autres et une des raisons qui expliquent que certains pays semblent mieux contrôler la propagation est la déconcentration géographique ainsi que celle des entreprises. Nous l'avons vu précédemment, le quota moyen des fermes ovocoles au Canada est de 22 491 poules et ces entreprises sont situées partout au Canada grâce à la gestion de l'offre. Parmi les 27,2 millions de poules pondeuses au Canada, la grippe aviaire a décimé 4,6% du cheptel. Au Québec, 70 000 des 5 721 421 poules ont dû être abattues ou sont mortes de la grippe aviaire, soit 1,2% du quota québécois. Enfin, 50 millions des 380 millions de poules pondeuses américaines ont été éliminées à cause de la grippe aviaire, soit 13% du cheptel<sup>3</sup>.

Aux États-Unis, 63% de la production est concentrée dans 10 des 50 États et 67 producteurs produisent 95%<sup>4</sup> des œufs. Nous savons qu'il est plus difficile de contrer la propagation de la grippe aviaire quand les pondoirs sont géographiquement concentrés. Il peut y avoir une corrélation entre le modèle de production concentré américain et l'impact beaucoup plus grand que la grippe aviaire a eu au sud de la frontière.

Comme les producteurs américains ont perdu 13% de leur cheptel, il s'en est suivi une baisse de la production d'œufs ce qui a eu pour effet d'occasionner des pénuries et une hausse vertigineuse du prix des œufs. Entre décembre 2021 et 2022, le prix chez les détaillants a triplé dans certains États ce qui a poussé plusieurs consommateurs à se procurer leurs œufs au Mexique<sup>5</sup>.

**En somme, le modèle déconcentré de production au Canada issu de la gestion de l'offre a permis aux Canadiens d'avoir un approvisionnement continu en œufs sans hausse de prix majeure comparativement au modèle américain.**

---

<sup>3</sup> Le pourcentage peut varier puisque le cheptel total varie annuellement d'année en année et au cours d'une même année. On peut dire qu'entre 10% et 13% du cheptel américain a été décimé par la grippe aviaire.

<https://www.statista.com/statistics/195823/total-number-of-laying-hens-in-the-us-since-2000/>

<https://www.cdc.gov/flu/avianflu/data-map-commercial.html>

<https://www.cnn.com/2023/03/03/egg-prices-increased-70percent-over-the-last-year-why-why.html>

<sup>4</sup> <https://unitedegg.com/facts-stats/>

<https://www.wattagnet.com/articles/46921-the-largest-us-egg-producing-companies-of-2023?v=preview>

<sup>5</sup> <https://www.cbsnews.com/news/egg-prices-mexico-border-us-customs/>

À titre indicatif, veuillez noter que le nombre de producteurs au Québec est passé de 103 à 200 entre 2005 et 2023 et que le quota moyen est passé de 35 000 à 28 750 poules. La gestion de l'offre permet d'avoir une industrie où la production n'est pas concentrée entre les mains de quelques gros producteurs.

**Les productions sous gestion de l'offre ont été assez sacrifiées au cours des derniers accords commerciaux**

Parmi les trois derniers accords commerciaux conclus (ACEUM, AECG, PTPGP), les élus canadiens ont sacrifié les marchés canadiens sous gestion de l'offre pour permettre à d'autres productions d'être exportés. Même compensés, les producteurs sous gestion de l'offre ne retrouveront jamais ces marchés perdus. Il s'agit d'une perte nette. Si le Canada veut troquer des parts canadiennes de marché pour donner l'occasion à certains biens d'être exportés ailleurs, qu'il mette d'autres productions que celles sous gestion de l'offre sur la table de négociation. On nous a déjà assez dégarnis!

Nous appuyons sans réserve le fait que le Canada s'appuie sur son héritage commercial de longue date et qu'il cherche à conclure des accords au profit des secteurs axés sur l'exportation. Notre pays peut atteindre ces objectifs commerciaux tout en tenant compte de sa situation nationale. En établissant un équilibre entre les intérêts nationaux et les intérêts d'exportation, le Canada peut assurer la sécurité alimentaire de sa population et maintenir les emplois dont nos collectivités ont grandement besoin. En fait, dans la province de Québec, près de 35 % de toutes les recettes monétaires agricoles proviennent de fermes soumises à la gestion de l'offre. Notre secteur soutient l'équivalent de près de 3 288 emplois au Québec et contribue 67,1 millions de dollars par année en recettes fiscales supplémentaires.

En harmonisant l'offre et la demande pour le lait, la volaille (poulet et dindon) et les œufs (de consommation et d'incubation), plus de 14 270<sup>6</sup> producteurs canadiens bénéficient de prix et de revenus stables leur permettant de fournir des produits de qualité aux consommateurs canadiens. De plus, le système de la gestion de l'offre soutient d'autres secteurs tels que les grains destinés à la nutrition animale. On estime qu'en 2023, 31 % du maïs produit au Québec était destiné à une production sous le système de la gestion de l'offre<sup>7</sup>. Il est donc essentiel de ne pas céder davantage de parts de marché aux importations, car cela compromet l'équilibre du système et nuit à la rentabilité de nos fermes québécoises et canadiennes.

Nous sommes reconnaissants du dévouement du Comité à appuyer le gouvernement dans la négociation d'accords commerciaux, tout en veillant à ce que le système de gestion de l'offre du Canada puisse continuer de répondre aux besoins des Canadiens. En adoptant le projet de loi C 282 et en veillant à ce que les produits soumis à la gestion de l'offre ne fassent pas partie des négociations commerciales, les sénatrices et sénateurs montrent aux Canadiens qu'ils comprennent le secteur agricole unique du Canada et qu'ils appuient nos collectivités rurales.

Enfin, nous réaffirmons notre engagement à soutenir le gouvernement canadien dans ses initiatives visant à élargir l'accès aux marchés et à diversifier les possibilités commerciales pour les produits agroalimentaires. Cependant, ces efforts ne doivent en aucun cas se traduire par des concessions sur le système de gestion de l'offre qui garantit un avenir alimentaire durable pour la population canadienne. Les derniers accords commerciaux nous ont déjà dégarnis. Nous devons cesser d'être la monnaie d'échange qui permettra à d'autres secteurs de l'économie d'avoir accès aux marchés étrangers. Les productions sous gestion de l'offre ont déjà été suffisamment sacrifiées!

Nous vous remercions, Monsieur Boehm, de votre temps et de votre attention.  
Sincères salutations,

Sylvain Lapierre



Président de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec

<sup>6</sup> Agriculture et Agroalimentaire Canada (2023). Compilation des données par UPA-DREPA.

<sup>7</sup> Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (2024)